

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 06 JUIN 2014

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mmes et MM. les Conseillers le 31 mai 2014. Mmes et MM. les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 06 juin 2014 à 19h.

ORDRE DU JOUR : **APPROBATION DU PV du 29 MARS 2014**
 QUESTIONS FINANCIÈRES
 QUESTIONS SCOLAIRES
 URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT
 PERSONNEL
 TRAVAUX – VOIRIE – BÂTIMENTS COMMUNAUX
 INTERCOMMUNALITÉ
 ASSOCIATIONS
 QUESTIONS DIVERSES
 PROCHAINE RÉUNION

PRÉSENTS : BARREAUD Sylvain, MOREAU Bernard, VRILLAUD Monique, GUIBERTEAU Cathie, NEVEUR Marie, GUILLOT Jeannick, BOURRIER Mathieu, TENENBAUM Alain, CORNILLE Yves, CAZAVANT Fabrice, GAYANT Thierry, PACAUD Laurence, PELTIER Emmanuelle.

ABSENTS : M. BORDET Francis (pouvoir à M. BARREAUD) et Mme WALLON-PELLO (pouvoir à M. GAYANT)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme VRILLAUD Monique

I. APPROBATION DU PV DU 25 AVRIL 2014

Adopté à l'unanimité.

II. QUESTIONS FINANCIÈRES

1) Taxe d'aménagement :

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants

Le conseil municipal décide,

D'instituer le taux de 2% sur tout le territoire communal à l'exception des zones répertoriées sur le document annexe (unités foncières non bâties) où le taux pratiqué sera de 4%.

D'exonérer en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme

1° les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L. 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L. 331-7 (logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI – prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit – ou du PTZ+)

2° dans la limite de 50% de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L. 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L. 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (logements financés avec un PTZ+)

La présente délibération est valable pour une durée d'un an tacitement reconductible.

Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

2) Taux d'imposition sur le non-bâti :

Afin de répondre aux exigences réglementaires notifiées par la sous-préfecture, le maire propose au conseil municipal de diminuer le taux d'imposition de la taxe foncière non bâti de 0.02 point, les autres taux restants inchangés comme suit :

Taxe d'habitation : 9.40%

Taxe foncière bâti : 19.23%

Taxe foncière non bâti : 59.54%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la modification de la taxe foncière non bâti au taux de 59.54%. Cette délibération annule et remplace celle du 25 avril 2014.

3) Décision de classement du gîte :

A la suite du changement de critères de base pour le classement des meublés de tourisme et l'attribution des étoiles qui les caractérisent, notre gîte communal ne dispose plus que d'une étoile, avec une capacité officielle de 4 personnes, ceci pour une durée de 5 ans.

Le nombre de points nécessaires pour conserver deux étoiles était de 150 (70 auparavant) avec fourniture du linge obligatoire. Cette offre étant inenvisageable, parce que trop coûteuse et contraignante, le classement une étoile est accepté (142 points nécessaires). Certains aménagements sont cependant à effectuer dont la fourniture de matériel pour bébé, la mise en place d'un chauffage dans la salle d'eau et la présentation de documents qui incitent à la protection de l'environnement.

4) Changement de la chaudière de l'ancien presbytère :

Le Conseil accepte son remplacement en raison de son grand âge (+ de 30 ans) et du fait qu'elle a déjà donné des signes de lassitude ; ces travaux, non prévus au budget 2014, sont à prévoir pour la fin de l'année.

5) Répartition 2014 du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux :

La subvention allouée à la Commune s'élève à 24 538.79 €.

6) Demandes de subventions de France Alzheimer 17 et Solcanpo (Banque alimentaire de St Porchaire) :

Ces deux demandes seront étudiées lors du vote de subventions en janvier 2015. La Banque alimentaire de St Porchaire et la Banque alimentaire départementale de Aytré ont été dotées chacune d'une subvention d'un montant de 80 €. Le Conseil propose de revoir ces sommes lors du vote du prochain budget en privilégiant l'association cantonale.

7) Don de l'APPE Basket :

Le Conseil accepte le don de 150 € pour participation à l'achat d'une nouvelle gazinière dont la porte a subi des dommages, lors d'une manifestation du club.

8) Emprunt bancaire :

Le maire rappelle les projets d'investissement de la commune inscrits au budget 2014 et leur financement par l'emprunt.

Le maire expose la proposition du Crédit Agricole :

Montant du financement 40 000€

Durée..... 20 ans

Taux..... 3.45%

Remboursement trimestriel

Echéances constantes..... 694.25€

Coût global 55 540.15€

Frais de dossier 0.15% du montant avec un minimum de 150.00 €

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le maire à signer le contrat au nom de la commune.

III. **QUESTIONS SCOLAIRES**

1) Comptes rendus des réunions SIVOS, Conseil d'Ecole et Comité de pilotage de la CDC :

L'organisation d'un accueil déclaré lors des Temps d'Activités péri-éducatives aurait l'avantage de nous faire bénéficier du soutien financier de la CAF.

Suite à un sondage, 20 familles rencontrent un problème pour récupérer leurs enfants à la fin des cours du mercredi matin à 11h40. Pour l'instant, ce problème n'a pas encore été solutionné.

Les Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP) se feront sur deux jours (1h30) : le mardi et le vendredi, ce qui oblige à remodeler le planning d'utilisation et de nettoyage des salles municipales, le dispositif de location pour le week-end et l'organisation de certaines rencontres dans lesdites salles.

Une réunion publique avec les parents d'élèves est prévue le 17 juin pour la présentation du projet.

2) Plan AIRE :

Une demande a été faite auprès du Conseil général pour la récupération de matériel informatique recyclé appartenant à des collèges du département ; le problème de la maintenance devra cependant être résolu.

IV. **URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**

1) La Charente :

Organisation de la saison estivale pour la baignade et la halte fluviale :

- autorisation d'ouverture de la baignade par arrêté préfectoral
- encadrement (surveillance de baignade et préparation sanitaire de la cabane de secours). La baignade sera surveillée par Quentin MAY en juillet et en août. Elle sera interdite le 19 juillet lors du festival des Fous Cavés en raison de la grande affluence prévue. La présence ou non du drapeau ainsi que de la couleur affichée (orange, vert, rouge) renseignera les utilisateurs.
- convention avec les Canotiers : autorisation, délimitation de l'emplacement pour tables et chaises avec extension sur le square (suivant plan établi) et précision d'une jouissance non exclusive des lieux à partager avec les baigneurs, fixation du montant du loyer à 3 000 € avec ouverture libre du Point de restauration rapide et fermeture à 22 h.
- choix de l'emplacement et installation de la pompe pour eaux grises provenant des bateaux et creusement de la tranchée permettant l'accès à la canalisation adéquate.
- finition de la construction des sanitaires accessibles aux utilisateurs de la Halte fluviale
- installation des bornes électriques sur le port
- mise en place des déflecteurs sur une ligne plus élargie afin de maintenir la propreté dans la zone de baignade et fixation du ponton flottant (technique fiable à définir)
- le curage du fossé du Pré Valade ainsi que celui du chenal et l'installation des pieux seront réalisés en septembre.

Les Services des Voies d'eau ont lancé la campagne d'enlèvement des installations vétustes sur le Fleuve Charente : depuis le 20 mai 2014, sur le tronçon Taillebourg à Tonnay-Charente.

2) Biodiversité :

Mercredi 4 juin, rencontre des membres de cette commission avec Laurence Caud, membre de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) pour établir la liste des zones communales de Natura 2000 susceptibles de faire l'objet d'un aménagement en bénéficiant d'une aide financière.

Suite à l'entretien des chemins des Marais par l'Association foncière, une solution doit être trouvée pour les déchets entreposés à l'entrée de la plaine à Saint Saturnin (solution de broyage et de revente des résidus par exemple).

3) Logis de Mouillepied :

Une procédure de fermeture pour non réalisation de travaux de sécurité est mise en route ; certains travaux doivent donc être impérativement réalisés avant le 31 août.

Une manifestation de musique amplifiée qui devait avoir lieu le 14 juin a été interdite suite à une rencontre à la Sous-Préfecture de Saintes entre Madame la Sous-préfète, Monsieur le Maire, les organisateurs et les représentants de la Gendarmerie : les conditions de sécurité n'étaient pas remplies au vu du public nombreux qui devait être présent.

V. **PERSONNEL**

1) Compte rendu du contrôle URSSAF concernant 2011-2012 :

Redressement de 715€ (cotisations et majorations) en raison d'absence de cotisation à l'assurance chômage pour un agent contractuel, et de déclaration au GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel).

2) Concours Administratifs :

Trois réussites sont à signaler aux épreuves d'admissibilité de concours d'adjoint 1^{ère} classe : deux pour le secrétariat et une pour la médiathèque. Les épreuves d'admission auront lieu dans le courant du mois de juin.

3) Modification des horaires de travail d'un agent technique à temps non complet :

Le maire propose, afin de faire face à un surcroît d'activité pour l'entretien des espaces verts, de demander à l'agent d'effectuer des heures complémentaires jusqu'à concurrence de 52 heures par mois sur la période de mai à juillet 2014.

Un décompte mensuel sera tenu par l'agent et signé par le maire pour transmission au trésorier de Saint Porchaire.

Cette délibération annule et remplace celle du 28 février 2014.

VI. **TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX**

1) Travaux réalisés, en cours et à prévoir :

- Travaux extérieurs : fourniture et pose des déflecteurs à embâcles et lignes de baignade
- Travaux de construction des sanitaires (pose de carrelage) pour la Halte fluviale
- Pose de stores et petits entretiens à l'école
- Entretien des espaces verts - fauchage des herbes sur les passages dangereux
- Pose d'un panneau d'interdiction de circulation pour les camping-cars à l'entrée de la rue du Port.

VII. **INTERCOMMUNALITE**

1) Communauté de Communes Cœur de Saintonge :

- Monsieur le Maire a présenté les évolutions des structures intercommunales suite aux dernières informations données par le Gouvernement et Madame La Préfète : une intégration « obligatoire » vers la CDA de Saintes se profile, option qui inquiète le Conseil sur le plan financier, scolaire, et technique (entretien de la voirie par exemple).
- Tournée des Déglingués du 14 au 21 juin : collecte du matériel électrique et électronique. Petit-déjeuner à la Déchetterie de Trizay le samedi 21 juin à 9h30 pour le bilan de la collecte et du concours auquel ont participé les écoles volontaires.

2) Syndicat informatique :

Réunion le 3 juin à Saintes : vote des membres du bureau.

3) Syndicat des Eaux :

Réunion du Comité Syndical du 16 mai pour l'élection du Président (Michel Doublet) et des membres du Bureau.

4) Solcanpo :

Compte rendu de l'assemblée générale du 23 mai : 16 personnes présentes (dont 4 port d'envallois. La présidente Madame Bouffard a présenté les résultats de la collecte d'avril 2014 : 74 tonnes pour le département (76 tonnes en 2013). La valeur moyenne de chaque colis est de 7,2 kilos par bénéficiaire ; ceci grâce aux deux voyages pratiqués chaque mardi (deux fois par mois), le premier pour des légumes, conserves, pains et viennoiseries, le second vers midi au départ de La Rochelle qui permet de rapporter des produits frais. Le transport se fait grâce au véhicule de la CDC.

Yves Cornille et Jean Gaud font partie du bureau ; quatre chauffeurs de notre commune sont volontaires (Bernard Moreau, Jean Gaud, Yves Cornille et Gilbert Guilloton).

5) **ADMR :**

(Aide à domicile en milieu rural) - Compte rendu de l'Assemblée générale du lundi 2 juin à Saint Porchaire : bonne gestion, bonne ambiance générale entre les dirigeants et les employés ; 18 personnes aidées sur la Commune (3155 heures de travail en 2013).

6) **Villages de Pierres & d'Eau :**

Présentation de la communication 2014

7) **Région Aquitaine :**

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, la motion de rattachement à l'Aquitaine contrairement à la proposition du gouvernement qui préconise le rattachement de notre département à la Région Centre.

8) **Pays de Saintonge Romane :**

A la suite du désengagement de la CDA de Saintes lors du précédent mandat, une volonté partagée d'un retour à des relations normales entre les collectivités se manifeste ; notamment dans la nouvelle gouvernance mise en place. Le Maire a été élu 2^{ème} Vice-Président chargé du programme Leader.

III. **ASSOCIATIONS**

1) **Compte rendu des manifestations passées**

Soirée couscous	26-avr	Echappée belle	Salle polyvalente	80 participants, très bonne ambiance
Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale	08-mai	Municipalité	Place J de Grailly	La vente des bleuets par Marine, Mathilde et Candice a rapporté 52,80€.
Journée sportive	09-mai	Nathalie Picoulet : Projet	Salle Polyvalente	Journée proposée par Nathalie Picoulet pour l'obtention du certificat de qualification professionnelle d'Animateur de Loisir sportif. Journée très appréciée des élèves et des accompagnateurs - 40 enfants ont participé à tour de rôle aux activités tennis, tir à l'arc, rugby, basket, zumba et en fin de journée à une séance de sophrologie.
Randonnée de Printemps	11-mai	Municipalité	Pré Valade	52 marcheurs pour découvrir les lavoirs de la Commune, matinée très agréable malgré le vent et les gouttes de pluie.
Tournoi de rugby	17-mai	Saintonge Rugby	Terrain de rugby	14 équipes présentes, 114 rugbymen, très beau tournoi

Assemblée Générale de la Chasse	23-mai	ACCA	Salle des Fêtes	Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité. Une parcelle de bois a été achetée dans le Bois Muré dans le but d'en faire une chasse gardée (bécasse). Les cartes de chasse seront délivrées vendredi soir 12 septembre de 17 h à 19 h à la Salle des Fêtes.
Fête du Basket	24-mai	APPE Basket	Salle Polyvalente	60 personnes présentes pour cette journée de clôture qui permet aux jeunes et aux moins jeunes de passer une journée conviviale.
Brocante	25-mai	Fous Cavés	Salle polyvalente	50 exposants sous un ciel maussade, les organisateurs sont satisfaits de leur journée, moins de visiteurs que les autres années.
Assemblée Générale des Lapidiales	31-mai	Lapidiales	Site des Lapidiales	Bilan de l'année 2013 positif. Fréquentation estimée à 48 000 visiteurs. 8000€ de dons ont été recueillis pour le Club Lapidiales (fonds de dotation). Perspective 2015 : culture Celte
Assemblée générale du Rugby	04-juin		Crazannes	Bilan très pessimiste en ce qui concerne les équipes de jeunes, une menace de mise en sommeil de l'école de rugby pèse sur la prochaine rentrée (manque de fidélité des jeunes, pas suffisamment d'effectif pour faire des tournois donc manque de motivation) ; le rugby loisir se porte bien, bilan financier en équilibre.

2) Manifestation à venir :

Basket	07-juin	Assemblée Générale	Salle Polyvalente	
Lapidiales	à partir du 12 juin	Ateliers, Rencontres des sculpteurs,		
Echappée Belle	14-juin	Représentation	Salle des Fêtes	
les Mouettes rieuses	14-juin	Soirée des années 80	Salle Polyvalente	
Echappée Belle	19-juin	Assemblée Générale	Mairie	
Ecole et Parents Elèves	20-juin	Fête de fin d'année	Salle Polyvalente	
Soléa	21-juin	Gala de danse	Salle des Fêtes	
APE	24-juin	Assemblée Générale	Salle des Fêtes	
Lapidiales	28-juin	journée Andalouse		
Basket	29-juin	Rando VTT - Marche	Salle Polyvalente	

Tir à l'Arc	30-juin	Assemblée Générale	Salle Polyvalente	
Visiteurs de Panloy	03 et 04 juillet	Bozz Roi	Château	Pièce de théâtre interprétée par des jeunes comédiens du cours Florent : 8 €
APPAL	06-juil	Concert Lyrique " Air et Duos d'Opéras"	Eglise	

IX. QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES

1) Plan communal de Sauvegarde :

Présentation de la nouvelle composition le samedi 21 juin.

2) Présentation des négociations TAFTA

Négociations portant sur les accords de libres échanges commerciaux entre l'Europe et les Etats-Unis dont la teneur inquiète tout particulièrement sur le plan juridique.

Le Conseil propose d'interpeler les parlementaires à ce sujet.

3) Courrier de Monsieur le Directeur de la COOP Atlantique :

Pour souhaiter la bienvenue au nouveau Conseil Municipal.

X. PROCHAINE RÉUNION

Vendredi 20 juin 2014 à 20h00 : élections des délégués pour le vote aux élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.